



Addendum pour la sélection à la Coupe du monde d'arc recourbé 2021

COUPE DU MONDE, GUATEMALA CITY, GUATEMALA	19-25 AVRIL, 2021
COUPE DU MONDE, SHANGHAI, CHINE	17-23 MAI, 2021
COUPE DU MONDE, PARIS, FRANCE	22-26 JUIN, 2021

Publié le 27 octobre 2020

1. Introduction

Ce document sert d'addendum de sélection à la politique de sélection de l'équipe nationale de tir à l'arc recourbé de Tir à l'arc Canada.

L'objectif de cet addendum est de définir les critères spécifiques utilisés par Tir à l'arc Canada pour sélectionner les athlètes qui participeront à la Coupe du monde d'arc recourbé 2021.

Pour référence, la politique de sélection canadienne de tir à l'arc recourbé peut être consultée en cliquant sur le lien suivant: <https://archerycanada.ca/fr/our-recurve-program/selection-processes/>

2. Critères d'éligibilité

La sélection sera effectuée conformément à la politique de sélection de l'équipe nationale de tir à l'arc recourbé de Tir à l'arc Canada, et le cas échéant, à cet addendum. Les conditions d'admissibilité doivent être remplies comme indiqué dans la politique de sélection et dans cet addendum.

3. Comité de sélection

Sous la direction du CHP, l'entraîneur-chef d'arc recourbé est responsable de la sélection des athlètes et du personnel pour la participation aux événements sanctionnés, conformément à la politique de sélection de l'équipe canadienne de tir à l'arc recourbé et aux critères spécifiques à l'événement.

4. Détails de la sélection

Pour la saison de la Coupe du monde de 2021, un processus de sélection particulier sera utilisé pour les hommes et les femmes.

5. Taille de l'équipe

A) Hommes:

Tir à l'arc Canada sélectionnera quatre hommes pour participer à chacune des compétitions de la Coupe du monde.

B) Femmes:

Coupe du monde, Shanghai, Chine - Tir à l'arc Canada pourra sélectionner une (1) athlète féminine pour participer à l'événement, sous réserve des critères énoncés pour la participation à la Coupe du monde de Shanghai à la section 7B (ci-dessous).

Coupe du monde, Paris, France - Tir à l'arc Canada pourra sélectionner jusqu'à trois (3) athlètes féminines pour participer à la Coupe du monde de Paris, sous réserve des critères énoncés pour la participation à la Coupe du monde de Paris dans la section 7B (ci-dessous).

6. Changements et modifications

En cas de modifications des critères de sélection et d'éligibilité par la World Archery (WA), Tir à l'arc Canada est tenu de respecter ces changements. Le cas échéant, Tir à l'arc Canada examinera et modifiera ce document pour se conformer aux nouveaux règlements ou conditions.

Tir à l'arc Canada suit attentivement l'évolution du coronavirus à l'échelle mondiale et nationale ainsi que son impact sur les événements internationaux de tir à l'arc et/ou la sélection nationale d'athlètes participants à ces événements. Tir à l'arc Canada respectera cet addendum de sélection telle que rédigée, excepté si des circonstances exceptionnelles et imprévues liées au coronavirus l'exigent.

Cependant, des situations liées à la pandémie du coronavirus peuvent survenir et entraîner la modification de cet addendum de sélection. S'il y a des impacts directs sur l'addendum de sélection, des modifications seront apportées le plus rapidement possible et aussi souvent que nécessaire. Le cas échéant, toute modification sera communiquée dès que possible aux personnes concernées.

De plus, certaines situations pourraient survenir qui ne permettent pas de modifier ou d'appliquer cette procédure interne de sélection en raison de contraintes de temps ou d'autres circonstances exceptionnelles et imprévues. Le cas échéant, toute décision, y compris les décisions de sélection, sera prise par la ou les personnes détenant le pouvoir de décision, comme indiqué dans la présente procédure interne de sélection. La décision se prendra en consultation avec la ou les personnes ou le(s) comité(s) concerné(s) (selon le cas), et conformément aux objectifs de performance, à la philosophie et à l'approche de sélection énoncées dans ce document. Si une telle décision est nécessaire, Tir à l'arc Canada communiquera avec les personnes concernées dès que possible.

7. Procédure de sélection de l'équipe - Critères spécifiques à l'événement

A) Hommes:

Un processus de sélection sera suivi pour choisir l'équipe qui participera aux trois compétitions de la Coupe du monde énumérées ci-dessous:

- | | |
|----------------------------------------------|-------------------|
| 1. COUPE DU MONDE, GUATEMALA CITY, GUATEMALA | 19-25 AVRIL, 2021 |
| 2. COUPE DU MONDE, SHANGHAI, CHINE | 17-23 MAI, 2021 |
| 3. COUPE DU MONDE, PARIS, FRANCE | 22-26 JUIN, 2021 |

Comme indiqué à la section 4.1 de la politique de sélection, les deux (2) critères spécifiques à l'événement suivants seront appliqués pour sélectionner les athlètes qui participeront dans les équipes pour la Coupe du monde 2021.

1. Compétition définie:

La sélection sera déterminée par la performance aux compétitions définies suivantes:

- i** Camp International Chula Vista 2020, Chula Vista Californie, février 2020 (terminé)
- ii** Q1 2021 camp d'entraînement ou de compétition définie 1 - Lieu à déterminer
- iii** Q1 2021 camp d'entraînement ou de compétition définie 2 - Lieu à déterminer

Note : Pour pouvoir participer à l'un des camps d'entraînement ou compétitions définies Q1 2021, un athlète doit avoir obtenu un score égal ou supérieur à 640 en ronde 720, entre le 1er janvier 2019 et le 31 janvier 2021. Les athlètes n'ayant pas atteint les scores requis dans la période indiquée peuvent tout de même appliquer pour participer aux compétitions. Les demandes doivent être soumises à Tir à l'arc Canada au plus tard le 31 janvier 2021. Les athlètes seront évalués en fonction de leur Futur Potentiel, tel que

décrit dans la section 4.1.4 de la politique de sélection canadienne de tir à l'arc recourbé. Tir à l'arc Canada se réserve le droit de limiter le nombre de participants à l'une ou aux deux compétitions. Tout athlète retenu doit s'attendre à couvrir les dépenses personnelles liées à sa participation aux camps.

La performance de la compétition définie est mesurée à travers deux indicateurs de performance, comme suit:

1. Valeur moyenne des flèches (AAV) en ronde 720 dans les performances de la ronde de classement
2. Performances Match Play (AAV)

Note : *Pour les compétitions définies, tous les critères de la compétition peuvent ne pas être inclus. Dès que le calendrier de l'évènement sera disponible, les athlètes seront informés des critères de sélection applicables aux trois (3) compétitions.*

La performance des trois (3) compétitions définies sera calculée de la manière suivante :

1. Valeur moyenne des flèches en ronde 720 (AAV) dans les performances de la ronde de classement
2. Performances en Match Play (AAV)

Note : *Pour les compétitions définies, tous les critères de la compétition peuvent ne pas être inclus. Dès que le calendrier de l'évènement sera disponible, les athlètes seront informés des critères de sélection applicables aux trois (3) compétitions.*

Pour la moyenne des flèches (AAV), les calculs seront effectués comme suit:

- Ronde 720: La moyenne des flèches en ronde 720 sera calculée en divisant le(s) score(s) final(s) des archers en ronde(s) 720 par 72.
- Match Play: La moyenne des flèches en Match Play sera calculée en additionnant la valeur de toutes les flèches tirées par l'athlète, à la fois dans la compétition individuelle et dans la compétition masculine par équipe (y compris les bris d'égalité), divisée par le nombre total de flèches marquées dans les rondes correspondantes.

Pour chacun des événements, le total des points de sélection seront calculés en additionnant la moyenne des flèche en ronde 720 et la moyenne des flèches en Match Play :

(Moyenne des flèches en ronde 720) + (Moyenne des flèches en Match Play) = Points de sélection

Pour la sélection, les athlètes seront classés en fonction des points de sélection obtenus dans leurs deux meilleures compétitions définies. Les athlètes qui ne participent pas ou

n'affichent pas de résultats à l'une des compétitions définies recevront zéro (0) point de sélection pour cet événement.

Note : *Dans le cas où un athlète est blessé, malade ou incapable de participer à l'une des compétitions définies, il reste admissible à la sélection conformément à la section 5.2 de la politique de sélection de l'équipe canadienne en tir à l'arc recourbé.*

2. Physiologie – Niveau de test bleu standard

Autre détail (hommes)

Dates :

La sélection pour les 3 compétitions de la Coupe du monde se fera au plus tard le 1er avril 2021

Autre :

Le niveau de financement pour cet événement n'a pas encore été finalisé. En plus d'assumer les frais accessoires, les athlètes devront s'attendre à payer une cotisation.

B) Femmes

1. COUPE DU MONDE, SHANGHAI, CHINE

17-23 mai 2020

1. Compétition définie :

Les athlètes éligibles seront automatiquement sélectionnés pour avoir remporté une place de quota olympique au Tournoi de qualification continental olympique de Tokyo, lors des Championnats panaméricains à Monterey au Mexique. Si une athlète remporte une place de quota individuelle à Monterrey, au Mexique, elle sera automatiquement sélectionnée dans l'équipe. Dans le cas où deux (2) athlètes obtiennent la même place de quota, l'athlète qui aura le meilleur classement final au « Tournoi de qualification pour les places de quota olympique » sera sélectionnée dans l'équipe.

2. Physiologie - Niveau de test bleu standard

Autre détail (femmes)

Dates:

La sélection pour la Coupe du monde de Shanghai se fera au plus tard le 1er avril 2021

Autre:

Le niveau de financement pour cet événement n'a pas encore été finalisé. En plus d'assumer les frais accessoires, les athlètes devront s'attendre à payer une cotisation.

1. Compétition définie :

Les athlètes éligibles seront automatiquement sélectionnés pour participer à condition qu'elles aient été sélectionnés au Tournoi final de qualification olympique de 2021 du 18 au 21 juin à Paris, en France.

Un lien vers le processus de sélection pour le tournoi final de qualification olympique peut être consulté ici: https://archerycanada.ca/wp-content/uploads/2020/10/FR_FOQT.SelectionDocument.Draft_Sept29.2020.pdf

2. Physiologie - Niveau de test bleu standard

Autre détail (femmes)

Dates:

La sélection pour la Coupe du monde de Paris se fera au plus tard le 1er juin 2021.

Autre:

Le niveau de financement pour cet événement n'a pas encore été finalisé. En plus d'assumer les frais accessoires, les athlètes devront s'attendre à payer une cotisation.